

	Sont assurés:
Objet de l'assurance	<p>ont assurés les transports de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Marchandises diverses → Exceptions voir www.swisspost-gls.ch - En dérogation partielle au par. 2 des conditions particulières relatives au genre de contrat, les montres, la bijouterie, les accessoires et pièces détachées, les perles fines (y compris les perles de culture), les pierres précieuses et autres bijoux sont également assurés. <p>Les marchandises en emballage d'usage resp. proprement protégées.</p>
Etendue territoriale	Dans le monde entier
Etendue de la couverture	<p>Assurance selon l'art. 4 "Assurance contre tous risques" des CGAT.</p> <p>Le preneur d'assurance a également la possibilité d'assurer sous ce contrat: Les risques de guerre, grèves, troubles sociaux, terrorisme et mines selon les clauses TR7, TR8 et TR9.</p> <p>Dans les régions en crise, la couverture d'assurance ne peut être accordée que si celle-ci a été convenue avec l'assureur avant le commencement du risque et contre paiement d'une surprime.</p>
Sommes assurées maximales par cas de sinistre	<p><u>Marchandises diverses:</u> Service courrier, express et service colis (CEP, y compris les envois postaux) avec signature du destinataire CHF 40'000.00 par colis</p> <p><u>Montres, bijouterie, accessoires et pièces détachées:</u> Service courrier, express et service colis (CEP, y compris les envois postaux) avec signature du destinataire CHF 20'000.00 par colis.</p>
Taux de prime	Les primes sont calculées au début du risque le jour des transports, sur la base du tarif de primes actuellement en vigueur.

Généralités

Vous trouverez d'autres informations sur les sites: www.baloise.com et www.swisspost-gls.ch

Les données ci-dessus constituent un extrait de la police. Toutefois, la teneur du contrat d'assurance 97/5.018.711-1 fait foi.

Bâloise Assurance SA

Siège principal

Aeschengraben 21, Case postale, 4002 Basel

T. +41 58 285 85 85, F +41 58 285 70 70

www.baloise.com

Avril 2017